

- ❖ Pour mettre **un nom composé** au **pluriel**, je regarde de quels mots il est formé :
 - ⇒ Les parties **verbes** ne se mettent **jamais au pluriel** :
un couvre-lit, des couvre-lits
 - ⇒ Les parties **noms** et **adjectifs** prennent très souvent la marque du pluriel : un beau-frère, des beaux-frères
 - ⇒ Il y a aussi des parties mots invariables :
Un vice-président, des vice-présidents



Avec **la nouvelle orthographe**, certains noms composés s'écrivent maintenant en un seul mot : un couvrepied, à clochepied, un croquemort, un passepartout, un piquenique, un porteclé, un portemonnaie, un tirebouchon, un tournedos, un millefeuille, une platebande, une sagefemme, un terreplein...

Leur pluriel se forme comme tous les autres mots (des couvrepieds, des croquemorts...)